

LES MESURES MACRON AU SERVICE DES PATRONS

TRAVAILLEURS, CHÔMEURS, TOUS EN LUTTE !

Macron comme les précédents présidents utilise l'argument de la croissance et de la baisse du chômage pour s'attaquer à nos conditions d'existence. Après la « Loi travail » qui a déjà précarisé les contrats de travail et baissé nos revenus, le nouveau gouvernement en remet une couche avec ses ordonnances de réforme du code du travail. Ces nouveaux textes législatifs reprennent essentiellement les mesures que Hollande et Valls avaient dû retirer face à la contestation sociale, et en ajoutent encore.



Les ordonnances Macron de réforme du code du travail :

✓ *Poursuite de l'inversion de la hiérarchie des normes : accord d'entreprise > accord de branche > code du travail.*

Dans la plupart des PME ou des boîtes où il y a pas ou peu de luttes, les salariés seront à la merci du patron.

✓ *Primauté des accords d'entreprise sur le contrat de travail.*

Les accords d'entreprise permettront de modifier le contrat de travail de chaque salarié sans possibilité de refus.

✓ *CDD au bon vouloir des patrons et CDI à durée déterminée.*

✓ *Rapport de force et référendum dans l'entreprise.*



Rappelons que salariés et patrons ne sont pas égaux, ces derniers pouvant nous priver du jour au lendemain de nos revenus d'autant qu'ils sont propriétaires des moyens de production (entreprise, usine, locaux, machines...). Leur pouvoir est renforcé.

✓ *Facilité de licenciement, recours raccourcis et baisse des indemnités prud'homales.*

Les patrons pourront licencier encore plus facilement et on gagnera moins à lutter ou à aller aux prud'hommes.

✓ *Affaiblissement des syndicats et des instances des salariés (fusion des CHSCT, DP et CE).*

Les instances des salariés si elles servent la cogestion entre les patrons et les syndicats, c'est-à-dire une forme de collaboration entre des intérêts divergents (ceux des travailleurs et ceux des patrons), permettent aussi en dehors des luttes de contenir l'avidité des patrons, elles seront réduites.

Ces mesures facilitent donc les licenciements, limitent les possibilités de recours, placent les salariés dans une position encore plus isolée face à leur patron, permettent l'extension des horaires de travail, les baisses de salaire, les CDI qui ressemblent aux CDD ou à l'intérim... La flexibilité de l'emploi n'est favorable qu'aux patrons tandis que les salariés n'ont rien à gagner dans ces ordonnances. Et l'argument du chômage est illusoire, on sait bien que de telles mesures augmenteront encore le nombre de personnes sans emploi et la précarité de ceux qui ont un.

En plus de ces nouvelles mesures favorables aux patrons – Gattaz n'a-t-il pas encouragé Macron « à ne rien lâcher » –, ce sont de nombreuses lois, mesures ou projets de lois qui vont frapper les chômeurs, les travailleurs et une majorité de la population, la moins favorisée.

D'autres attaques contre les travailleurs et les chômeurs :

✓ *Financement de l'assurance-chômage et maladie par l'impôt (CSG).*

N'oublions pas que les cotisations patronales ont déjà été baissées fortement tandis que la hausse de la CSG qui repose uniquement sur les salariés. Les profits des capitalistes n'y contribuent pas !

✓ *Refonte de l'assurance chômage,*

les chômeurs vont la payer cher.

Avec l'augmentation des indemnités, on va vers plus de radiations et une baisse des allocations.

✓ *Nouvelle refonte du régime des retraites pour faire des économies et des mesures sur l'apprentissage :*

Encore des attaques à prévoir contre les retraites et la formation professionnelle.

✓ *Baisse des APL.*

✓ **Baisse du nombre d'emplois aidés.**

Les emplois aidés sont précaires, mal payés et qui servent aux employeurs à payer moins mais leur baisse drastique place de nombreuses personnes dans des situations difficiles, avec un chômage au niveau du RSA.

✓ **Contrôle technique anti-pauvres.**

Dès mai 2018, ce sera une chasse aux seuls véhicules qu'on peut se payer, sous couvert de sécurité routière et d'écologie.

✓ **L'état d'urgence passe dans la loi commune ou comment l'Etat se prépare pour réprimer.**

Ces mesures sécuritaires limitent nos libertés et sont applicables aux militants politiques, syndicaux, aux participants à des manifestations, aux jeunes révoltés, à tous les contestataires.

✓ **Et une réduction du 3/4 de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune, l'impôt des riches !**

✓ **Attaques contre les conditions de travail à la SNCF**
Ressources des étudiants et sélection à l'université

✓ **Gel point d'indice des fonctionnaires et rétablissement du jour de carence, baisse des effectifs**

Toutes ces mesures ciblent les mêmes populations : ouvriers, employés, auto-entrepreneurs, chômeurs, retraités et les femmes en particulier... Ce sont nos contrats de travail, nos salaires et allocations, nos capacités à se déplacer, à payer un logement, nos possibilités de nous défendre qui sont menacés. Cet accroissement de notre précarité nous met toujours plus à la merci des patrons et de leur avidité.

Ces différentes mesures visent d'ailleurs très clairement à nous faire payer l'augmentation de leurs profits (bénéfices de 52 milliards sur 6 mois pour les entreprises du CAC40 soit 50 % d'augmentation par rapport à 2016) et à leur permettre de licencier comme bon leur semble... La politique de Macron et son gouvernement est clairement et brutalement au service des capitalistes. C'est le rôle central de l'État quel que soit le gouvernement à sa tête, de servir leurs intérêts. L'État organise l'exploitation accrue des travailleurs et brime les chômeurs, garantissant dans le même temps une potentielle répression contre la contestation sociale.

Nous n'avons aucune raison de laisser l'État aggraver nos conditions de travail et de vie. Ce n'est que par la lutte, par l'organisation de collectifs et d'assemblées, par les grèves, les manifestations, les occupations, les blocages, le rapport de force que les capitalistes et l'État peuvent céder. Les journées d'actions y compris nombreuses et résolues comme lors du mouvement contre la loi travail ne suffiront pas pour les faire reculer. Il est nécessaire qu'en tant que salariés nous nous mettions massivement en grève, qu'en tant que chômeurs nous prenions en main nos situations en entrant en lutte, qu'en tant que jeunes nous participions résolument au mouvement. En s'opposant à ces nouvelles attaques, nous pouvons construire l'offensive contre ce monde capitaliste qui perpétue l'exploitation généralisée.

Participer aux manifestations en cours et tenter un nouveau mouvement contre leur loi Travail XXL est possible, si le maximum d'entre nous reprend à son compte cette lutte. La réunion publique proposée par le collectif Exploités Énergés a pour objectif de discuter des solidarités de classe et des offensives face au patronat et à l'État, de s'organiser dans ces luttes en cours et à venir.

Participons aux grèves, luttes, assemblées contre ces mesures

Dès lundi 18 septembre à 18h
ASSEMBLEE DE LUTTE
à la bourse du travail d'Alès
MANIF le 21 SEPTEMBRE à Alès

Organisons-nous en collectifs et en assemblées autonomes,
Préparons l'offensive contre les patrons et l'État.

RÉUNION PUBLIQUE
pour s'organiser et combattre les mesures de Macron
VENDREDI 22 SEPTEMBRE à 19h30

au local la Rétive, 42 faubourg d'Auvergne, Alès.



Exploités Energés

Collectif de chômeurs et de travailleurs

Mail : exploitesenerves@riseup.net

Site : <https://exploitesenerves.noblogs.org/>

Permanences : Les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois à 18h
à la Rétive, 42 faubourg d'Auvergne Alès